

PROGRAMME DE FORMATION

CAP SPECIALITE « METIERS DU FOOTBALL »

Dans le cadre du partage et du co portage des parcours, FORMAPI assurera avec ses branches territoriales la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et prestataires de formations.

FORMAPI organisera avec le pôle de formation le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du « CAP SPECIALITE METIERS DU FOOTBALL ». L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il/ elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

CADRE RÉGLEMENTAIRE DU DIPLOME PRÉPARÉ

Arrêté du 27 février 2024 portant création de la spécialité « métiers du football » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES REQUIS

La connaissance de l'activité Football, le niveau de performance individuelle et les éléments de vocabulaire spécifique est nécessaire à l'entrée en formation.

LES EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES POUR ACCÉDER À LA FORMATION, PRÉVUES AU CODE DU SPORT ET À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL PORTANT SUR LA SPÉCIALITÉ, SONT :

- Le certificat de PSC 1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) sera validé lors de la formation au CAP s'il ne l'a pas été avant l'entrée en formation en CAP

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES CORRESPONDANT AUX EXIGENCES MINIMALES, PERMETTANT LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN COURS DE FORMATION AU « CAP SPECIALITE METIERS DU FOOTBALL » SONT LES SUIVANTES :

- S'entraîner et participer à des matchs de football en tant que sportif de haut niveau
- Participer au fonctionnement d'une organisation sportive
- Aider à l'animation et à l'encadrement d'équipes de jeunes dans un club de football
- Français, Histoire-géographie - Enseignement moral et civique, Mathématiques et physique-chimie, Éducation physique et sportive Prévention - santé – environnement, Langue vivante étrangère et Langue vivante (facultatif) Arts appliqués et cultures artistiques (facultatif)

BUTS DE LA FORMATION

- Le « CAP SPECIALITE METIERS DU FOOTBALL » est un diplôme préparé en centre de formation rattaché à un club de football professionnel.
- Il permet l'insertion dans la carrière de footballeur professionnel, la poursuite d'études ou la réalisation d'activités en lien avec le secteur du football.
- Les compétences acquises permettent de gérer au mieux la carrière de joueur sur le plan sportif et extra-sportif, puis de se reconverter à la fin de celle-ci.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MISES EN ŒUVRE

Le système pédagogique préconisé associe plusieurs modalités d'apprentissage dont la répartition peut varier selon le site de formation. Il s'appuie notamment sur :

Des actions de formations en présentiel :

Ces sessions se déroulent dans un environnement où les participants se retrouvent physiquement dans un même lieu). Elles permettent une interactivité et des échanges instantanés avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants. Des activités collaboratives et des discussions sont mises en œuvre

Des sessions d'apprentissage en visioconférence.

Ces modules de formation permettent une interactivité en temps réel tout en offrant plus de flexibilité. Elles incluent :

- Des échanges en direct avec le formateur et les autres participants via une plateforme de visioconférence.
- Des activités collaboratives, comme des travaux en sous-groupes, des partages d'écran et des sondages interactifs.
- Un accompagnement pédagogique dynamique avec des supports numériques et des interactions régulières.

Des sessions d'apprentissage sous forme de prescrits :

Selon un calendrier défini et en fonction du site de formation, les apprenants réalisent des prescrits de formations transmis par l'équipe pédagogique. Ce sont activités à réaliser en autonomie, en lien avec les contenus de formation vus en centre de formation et réalisables au sein de la structure d'accueil. Elles reposent sur :

- Des contenus pédagogiques structurés, transmis par l'équipe pédagogique (modules e-learning, fiches de lecture, exercices, vidéos, etc.).
- Un apprentissage flexible, où chaque participant évolue à son rythme dans un cadre défini.
- Un suivi et des points d'évaluation, permettant de mesurer la progression et de répondre aux éventuelles questions.

Des sessions d'apprentissage sous forme d'e-learning tutoré :

Les apprenants ont aussi la possibilité d'accéder à des contenus de formation via notre plateforme Moodle LMS (Learning Management System). Elle centralise des modules interactifs composés d'objectifs, de cours, de résumés, d'exercices et d'évaluations qui jalonnent le parcours de formation pour une progression structurée.

Des activités complémentaires viennent renforcer l'apprentissage comme des quiz, des vidéos interactives...

Ces actions d'apprentissage sont réalisées au rythme de chaque apprenant et selon ses contraintes personnelles et professionnelles. Elles peuvent s'effectuer en entreprise et/ou tout autre lieu. Les heures effectuées dans ce cadre sont imputables au même titre que celles réalisées en centre de formation.

Les interactions entre les participants et les équipes pédagogiques se font de manière différée, souvent via des groupes de discussions, des e-mails, par téléphone ou via notre plateforme Moodle favorisant une interaction continue et un soutien adapté aux besoins individuels.

Un accompagnement technique et pédagogique entoure l'apprenant lors de ses sessions d'apprentissage :

- o Une assistance technique est assurée par les personnes suivantes :

Adrien D'ANGELO (adrien-dangelo@formapi.fr) ; Marie PIOT (mc-piot@formapi.fr) ; Benjamin GILLES (benjamin-gilles@formapi.fr) ; Justine DELAGARRIGUE (justine-delagarrigue@formapi.fr) ; Elodie LAMANT (elodie-lamant@formapi.fr)

Elles sont en charge de la résolution des problématiques techniques, soucis de connexions, soucis d'accès aux contenus à distance, accessibilité sur ordinateur, tablette ou mobile. Elles peuvent être contactées par mail, de 9h à 17h, et s'engagent à fournir une réponse aux sollicitations dans un délai de 48h ouvrées maximum. Cet accompagnement est complété par des procédures d'utilisation pour guider les apprenants dans l'utilisation des outils de formation.

Un accompagnement pédagogique est assuré par un tuteur désigné et/ou par l'équipe pédagogique, garantissant une réponse aux échanges asynchrones dans un délai de 48 heures.

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE

FORMAPI est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme du « **CAP SPECIALITE METIERS DU FOOTBALL** » sera soumise à l'appréciation du jury désigné par le ministère de l'Éducation nationale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation se répartit en blocs de compétences, comme suit :

POLE 1 – ENTRAINEMENT ET PARTICIPATION A DES MATCHS DE FOOTBALL EN TANT QUE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

- C1.1 Gérer sa pratique sportive de haut niveau.
 - C1.1.1 identifier et mettre en œuvre les règles d'une hygiène de vie adaptée à sa pratique.
 - C1.1.2 respecter la physiologie de l'organisme lors de sa pratique sportive de haut niveau.
 - C1.1.3 gérer sa préparation psychologique et la charge mentale liée au sport de haut niveau.
 - C1.1.4 optimiser sa performance sportive à partir de l'analyse de sa pratique.
- C1.2 Respecter une éthique professionnelle.
 - C1.2.1 Appliquer les lois du jeu lors des entraînements et des matchs.
 - C1.2.2 Adopter un comportement respectueux et responsable envers tous les acteurs.
 - C1.2.3 respecter le cadre législatif de la pratique du football.
- C1.3 Gérer sa carrière et son image.
 - C1.3.1 Opérer des choix éclairés dans la construction de son projet professionnel.
 - C1.3.2 Communiquer de façon efficace et adaptée dans l'environnement professionnel et culturel du football.
 - C1.3.3 Maîtriser les enjeux de l'image renvoyée en tant que joueur.

POLE 2 - PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT D'UNE ORGANISATION SPORTIVE

- Maîtriser son environnement professionnel
- Contribuer aux approvisionnements
- Contribuer à la communication institutionnelle
- Participer au choix de l'événement
- Participer à la planification des différentes étapes de l'événement
- Déterminer le coût de l'événement et sa faisabilité
- Contribuer à la logistique de l'organisation
- Contribuer à l'élaboration d'une communication événementielle
- Mettre en œuvre et évaluer les résultats d'un événement

POLE 3 – AIDER A L'ANIMATION ET A L'ENCADREMENT D'EQUIPES DE JEUNES DANS UN CLUB FOOTBALL

- Préparer des séances d'activités s'inscrivant dans le projet sportif et éducatif de la structure
- Conduire et évaluer des séances d'activités football
- Gérer des rencontres de football

UG 1 – FRANÇAIS ET HISTOIRE GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

UG2 – MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE CHIMIE

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

UG3 – EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

UG4 – PREVENTION-SANTE-ENVIRONNEMENT

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

UF1 – LANGUE VIVANTE

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D. 312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

UF2 – ARTS APPLIQUES ET CULTURES ARTISTIQUES

- Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design
- Etablir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé
- Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques
- Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design
- Consolider une proposition
- Présenter graphiquement ou en volume une intention
- Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design

MODALITÉS DES CERTIFICATIONS

La validation des Unités Capitalisables composant « CAP SPECIALITE METIERS DU FOOTBALL » se déroulera dans le cadre de la formation comme suit :

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	COMMISSION D'EVALUATION	BC
EPREUVE 1	Dossier à rendre Mode : CCF ou ponctuel Durée : 45+15' d'entretien Coefficient 8	Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le président de jury	BC 1
EPREUVE 2	Dossier à rendre Mode : CCF ou ponctuel Durée : 1h30 Coefficient 3		BC2
EPREUVE 3	Fiches de séances et bilan Mode : CCF ou ponctuel Durée : 1h Entretien : 20 minutes maximum Coefficient 5		BC3
UG1	Français Histoire-Géo – EMC Mode: Ponctuel Durée: 2h (français) + 2x15 min Coefficient 3	Organisation par Académie	UG1
UG2	Mathématiques Sciences physiques – Mode: Ponctuel Durée: 2h Coefficient 2	Organisation par Académie	UG2
UG3	EPS Mode: CCF Durée: Coefficient 1	Organisation par Académie	UG3
UG4	Prévention - Santé – Environnement Mode : Ponctuel Durée : 1h Coefficient 1	Organisation par Académie	UG4